

Sport, Culture et Patrimoine

PROGRAMME DE SOUTIEN DESTINÉ À LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE DES COMITÉS CULTURELS – Formulaire de demande

(Remarque – Les renseignements personnels recueillis dans la présente formule sont exigés pour l'administration du Programme de soutien destiné à la programmation artistique des comités culturels de Sport, Culture et Patrimoine Manitoba et peuvent être communiqués aux conseillers techniques du Programme et aux autres ministères et organismes gouvernementaux concernés par votre projet. Ces renseignements ne seront pas communiqués à des tiers, à l'exception de ce qui est prévu par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.)

Nom de l'organisme inscrit (remarque : les paiements seront émis à ce nom) :

Date de constitution en société ou numéro d'entreprise : _____

Nombre d'employés à temps plein : _____ Nbre d'employés à temps partiel : _____

Montant de la subvention demandée (maximum de 16 500 \$) : _____ \$

Adresse postale

(rue, ville, province, code postal) :

Nom et titre de la 1^{re} personne-ressource :

N^o de téléphone :

Courriel :

Nom et titre de la 2^e personne-ressource :

N^o de téléphone :

Courriel :

Veillez répondre aux questions suivantes sur une feuille séparée :

1. Combien de membres compte votre organisme? Veuillez dresser la liste des catégories de membres (particuliers, étudiants, familles, entreprises, affiliés, etc.)
2. Quelles sont les collectivités desservies par votre Conseil?
3. Veuillez énumérer tous les partenariats communautaires au cours du dernier exercice financier (p. ex., commanditaires locaux, partenaires de programmation comme les écoles, les centres communautaires, les municipalités, etc.)
4. Veuillez fournir un exemple de réussite pendant la dernière année.
5. Expliquez comment la programmation de votre organisme favorise la participation du public ou l'acquisition de compétences dans la forme artistique en question.
6. Veuillez décrire les objectifs de votre organisme pour l'année à venir qui favorisent la participation du public ou l'acquisition de compétences artistiques (p. ex., diversifier les publics en attirant plus de jeunes, augmenter le nombre d'heures pour les étudiants, etc.)
7. Veuillez fournir une description détaillée de vos plans de programmation pour l'année à venir, en indiquant tout changement important par rapport à l'année précédentes dans les domaines suivants : spectacles, expositions d'arts visuels, enseignement des arts et toute autre initiative de programmation.

Pièces justificatives requises :

- les états financiers réels ou vérifiés pour l'exercice **2017-2018**. Vous pouvez déposer les états financiers préparés par un comptable en titre ou par deux membres de votre organisme élus à cette fin, qui doivent signer et dater les états, en indiquant qu'ils constituent un compte rendu fidèle de toutes les transactions financières effectuées pendant l'exercice;
- les états financiers réels ou prévus à la fin de l'exercice **2018-2019** (ces états financiers peuvent être préparés par le trésorier ou le personnel de votre organisme);
- le budget pour l'exercice **2019-2020**, approuvé par le conseil d'administration;
- des plans d'affectation du surplus doivent être présentés dans le cas où l'excédent accumulé dépasse 50 % des recettes annuelles. Un plan de réduction du déficit doit être produit dans le cas d'un déficit accumulé;
- une liste du personnel et des membres du conseil d'administration actuels;
- un rapport annuel présenté à la dernière assemblée générale annuelle de votre organisme et le procès-verbal de celle-ci;
- une copie à jour des statuts de constitution, de la constitution ou des règlements administratifs de l'organisme, s'ils n'ont pas déjà été fournis;
- une formule de demande remplie, qui comprend les renseignements financiers, les résumés de programmes et la déclaration signée.

Renseignements financiers

Pour déterminer le montant maximal des subventions, veuillez fournir tous les renseignements demandés ci-dessous.

Renseignements requis pour le calcul du revenu net total

	Chiffres réels de 2017-2018
Total des recettes	\$
Montants amassés ou reçus à des fins d'immobilisations	\$
Intérêts touchés autres que ceux sur les fonds de dotation	\$
Dépenses liées aux collectes de fonds	\$

Déclaration :

Nous soussignés :

- avons lu et compris les lignes directrices du Programme et comprenons que le non-respect de celles-ci peut entraîner le retrait de la subvention et nuire aux futures demandes de subvention;
- comprenons que si cette demande est acceptée, notre organisme recevra un premier versement du montant approuvé et, en acceptant le paiement, nous consentons à :
 - dépenser les fonds aux fins proposées et approuvées (le gouvernement du Manitoba exige le remboursement des fonds qui ne sont pas utilisés aux fins proposées et approuvées);
 - informer notre conseiller aussitôt que possible et obtenir les autorisations appropriées dans l'éventualité d'un changement à notre mission ou à notre mandat, ou de notre capacité à remplir notre mission ou notre mandat;
 - mentionner l'aide de Sport, Culture et Patrimoine Manitoba dans tous les documents promotionnels pour lesquels du soutien a été fourni;
 - remplir un rapport narratif et financier intermédiaire à l'aide de la formule fournie par le ministère.

Nous attestons que les déclarations et les renseignements figurant dans la présente demande sont exacts et complets.

Signature de la 1^{re} personne-ressource

Date

Signature de la 2^e personne-ressource

Date

Feuille de calcul des subventions

CECI N'EST PAS UNE PARTIE OBLIGATOIRE DE LA FORMULE DE DEMANDE – NE PAS SOUMETTRE

Cette page est la feuille de travail remplie par le consultant du programme. Elle n'est fournie qu'à titre d'information pour le demandeur.

Subvention maximale admissible (tous les nombres sont d'après l'exercice **2017-2018** de votre organisme) :

A. CALCUL DU TOTAL DES RECETTES NETTES :

1.	Recettes totales pour 2017-2018 (selon les états financiers vérifiés)		\$ (1)
2.	a) recettes en immobilisations pour 2017-2018 (subventions, dons et recettes destinées aux immobilisations)	\$	
plus	b) Dépenses pour la campagne de levée de fonds de 2017-2018	\$	
plus	c) Intérêts bancaires pour 2017-2018	\$	
plus	d) Recettes de la TPS pour 2017-2018	\$	
	Total (a+b+c+d)		\$ (2)

Pour obtenir le TOTAL DES RECETTES NETTES POUR **2017-2018**, soustraire la ligne 2 de la ligne 1

TOTAL DES RECETTES NETTES (A) \$

B. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes nettes pour **2017-2018** (section A) x 35 % = _____ \$

MONTANT MAXIMUM POUR LA SECTION (B) \$

C. PROGRAMMES ARTISTIQUES – SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT

1. Expositions ou spectacles

Auditoire total pour **2018-2019** _____ X 1,50 \$ = _____ \$ (1)

2. Programmes artistiques éducatifs (ateliers et cours relatifs aux arts) Total

des heures de cours pour **2018-2019** _____ X 1,50 \$ = _____ \$ (2)

Total - lignes 1 et 2 _____ \$ (3)

Total des recettes nettes pour **2017-2018** (section A) x 15 % = _____ \$ (4)

Le montant de la subvention est le *moindre* des montants indiqués aux lignes 3 et 4.

MONTANT MAXIMUM POUR LA SECTION (C) \$

D. CALCUL DE LA SUBVENTION MAXIMALE POUR **2019-2020**

- Total pour les sections B et C _____ \$ (Ligne 1)
- Montant de la subvention consolidée pour **2019-2020** X 1,01 + 1 000 \$ _____ \$ (Ligne 2)
- Subvention maximale du Programme _____ 16 500 \$ (Ligne 3)

Sous réserve de l'évaluation de la demande par le ministère et des fonds disponibles, la subvention maximale pour 2019-2020 est le *moindre* des montants indiqués aux lignes 1, 2 et 3.

SUBVENTION MAXIMALE \$

**SUBVENTION MAXIMALE DU PROGRAMME DE SOUTIEN DESTINÉ À LA
PROGRAMMATION ARTISTIQUE DES COMITÉS CULTURELS _____ \$**

Veillez noter qu'il pourrait y avoir une diminution du montant de la subvention pour certains organismes en **2019-2020**, en raison de l'application de la formule. Dans la mesure du possible, cette diminution sera limitée à 10 % du montant accordé l'année précédente.

Subventions réelles sous réserve de la disponibilité des fonds.